

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 décembre 2016

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016**

**2016 DAE 311** Subvention (1.900 euros) à l'association des commerçants Legendre-Batignolles pour les illuminations de fin d'année 2015 (17e).

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association des commerçants Legendre-Batignolles (17e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 1.900 euros est attribuée à l'association des commerçants Legendre-Batignolles située 96, rue Legendre à Paris 17e (125541 - 2016\_06120) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2015. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 6.400 euros.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 1.900 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2016 de la Ville de Paris chapitre 65, rubrique 94, nature 6574, ligne VF55004 et suivant, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**